



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE L'EURE
DE TENNIS DE TABLE**



**REGLEMENT
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL
2025-2026**

La compétition est organisée par le Comité Départemental de Tennis de Table (CDTT) de l'Eure (27) et est qualificative pour les championnats de Normandie individuel (sauf poussins).

Elle aura lieu le Samedi 20 Décembre 2025 au gymnase du CANADA à Evreux.

Article 1 : Conditions de Participation

Le championnat de l'Eure est réservé aux joueurs et joueuses de nationalité française, licencié(e)s « compétition », inscrit(e)s au critérium fédéral, sauf pour les poussins.

Un joueur ou une joueuse peut participer uniquement dans sa catégorie d'âge.

Article 2 : Catégories

Les catégories retenues sont les :

- Poussins/poussines (moins de 9 ans)
- Benjamins/benjamines (moins de 11 ans)
- Minimes (moins de 13 ans)
- Cadets/ cadettes (moins de 15 ans)
- Juniors (moins de 19 ans)

Article 3 : Horaires

Le pointage sera ouvert de 08h15 à 8h45. Le début de la compétition est programmé à 9h00 pour les poussins/poussines, benjamins/benjamines et minimes FG.

Pour les cadets/cadettes et juniors, le pointage sera ouvert de 13h15 à 13h45. Le début de la compétition est programmé à 14h00.

Article 4 : Qualifications à cette épreuve

La participation se fait au regard des points CF acquis lors des critères fédéraux, régionaux et départementaux après les 2 premiers tours. Les 16 meilleurs joueurs garçons et les 8 meilleures féminines seront retenue(s) pour participer à cette compétition.

Article 5 : Confirmation de participation

Les joueurs devront confirmer leur participation **avant le 16 décembre 2025** par mail auprès du responsable de l'épreuve, Mr LABOULAIS Bruno : criteriums@cdtt27.fr. Tél. 06 12 26 21 80.

Les remplaçants confirmés seront contactés dès le 16 Décembre 2025 en cas de repêchage.

Article 6 : Déroulement du championnat de l'Eure

Tableaux garçons

Les 16 joueurs sont répartis dans 4 poules de 4.

Ils seront placés par ordre de points mensuels classement décroissant en limitant au maximum le nombre de joueurs d'un même club (Article I-302 des règlements fédéraux).

Tous les joueurs de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les places 3-4 seront disputées pour chaque catégorie.

Tableaux féminins

Les 8 féminines sont réparties en 2 poules de 4.

Elles seront placées par ordre de points mensuels classement décroissant en limitant au maximum le nombre de joueuses d'un même club. (Article I-302 des règlements fédéraux).

Toutes les joueuses de chaque poule sont qualifiées pour le tableau final à élimination directe.

Les places 3-4 seront disputées pour chaque catégorie.

LES FORMULES POURRONT ETRE REVUES EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANT POUR CHAQUE TABLEAU. EN CAS DE NOMBRE INSUFFISANT DE JOUEURS OU JOUEUSES LE CONSEILLER TECHNIQUE DU CDTT 27 DESIGNERA LE QUALIFIE

Article 7 : Déroulement des Rencontres

Les rencontres se déroulent au meilleur des 5 sets selon les règles en vigueur de la FFTT.

Le juge arbitre de cette compétition sera Mr DESPY Jean, JA2.

Les balles seront fournies par le CDTT27.

Article 8 : Récompenses

Les quatre premiers seront récompensés par l'attribution d'une médaille.

Seul le vainqueur du championnat de l'Eure individuel sera qualifié pour le championnat de Normandie individuel à l'exception des catégories poussins et poussines.

Article 8 : Cas particulier

Dans le cas où le vainqueur est déjà qualifié pour le championnat de Normandie individuel via d'autres critères, le deuxième serait qualifié. Si celui-ci est également qualifié via d'autres critères, le conseiller technique du CDTT 27 désignera le qualifié.

Article 9 : Dispositions Diverses

Pour les cas non prévus, le CDTT 27 se réfère aux règlements fédéraux en vigueur.

Ce règlement est susceptible d'être modifié en cours de saison. Les modifications seront communiquées aux clubs dans les plus brefs délais.